



HAL
open science

Master Arts

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM.
hceres-02040861

HAL Id: hceres-02040861

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040861>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Arts

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créé en 2007, le master *Arts* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM) propose cinq spécialités : deux masters à finalité recherche, un en Arts *Arts plastiques, sciences de l'art, design, arts numériques* (ASDA) offrant quatre parcours, l'autre en *Musique et musicologie* ; et trois masters à finalité professionnelle : *Edition d'art, livre d'artiste, Administration et gestion de la musique* (AGM) et *Réalisateur en informatique musicale* (RIM) ouvert depuis 2011. Le cursus en deux années d'études est ainsi organisé : les masters 1 (un en arts et un en musique) forment une structure commune préparant à des masters 2 différenciés (deux en arts et trois en musique). Les enseignements sont donnés à l'UJM, à l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Saint-Etienne, au studio Omnibus et au FIL (Scène de Musiques Actuelles de Saint-Etienne).

La formation à la recherche s'établit en lien avec un travail personnel et une implication progressive au sein d'une unité de recherche. Les séminaires de recherche sont moins orientés vers la transmission de savoirs que de savoir-faire. Le projet personnel peut être en lien avec la création d'une œuvre (champs des arts plastiques et numériques). Il peut également être la préparation d'un projet viable de thèse. Les compétences visées sont notamment l'autonomie dans la recherche, le développement d'une réflexion théorique, la réalisation d'une production artistique avec une capacité de réflexion critique sur celle-ci. Les débouchés professionnels sont ceux de la recherche (poursuite en école doctorale) et ceux de l'enseignement (capes, agrégation) en intégrant un master MEEF après le M1 ou le M2. En ce qui concerne les trois masters professionnels, les compétences acquises peuvent permettre une insertion directe dans les secteurs des métiers de la culture et des arts (communication, gestion, administration, programmation), en tant que réalisateur en informatique musicale et/ou créateur de musique électroacoustique ou bien vers les métiers relevant de la profession de designer éditorial (montage, diffusion, juridiction).

Avis du comité d'experts

Pour les masters recherche, l'organisation des deux années d'étude et la structuration des enseignements avec les répartitions entre séminaires de méthodologie et de spécialité (proposant en S3 et S4 une ouverture de suivi de séminaire dans une autre institution) sont en parfaite adéquation avec les objectifs. Il faut relever l'originalité du stage en milieu professionnel de recherche pour le master *Musique et musicologie*. Pour les masters professionnels, la remarquable articulation entre les modules d'esthétique, de méthodologie, de théorie et de pratique augmentés des données de droit, de propriété artistique, d'informatique et de marketing offre une préparation remarquable aux objectifs professionnels visés.

Très pertinente, l'organisation des cursus avec une structure commune en master 1 (M1) d'un côté pour les arts plastiques, de l'autre pour la musique, permet une porosité bienvenue avant la spécialisation. Les parcours possibles se déployant ensuite en master 2 (M2) sont d'une grande clarté. Pour les objectifs professionnels liés à l'enseignement, certains modules du master ASDA sont mutualisés avec la préparation à l'agrégation (S3 et S4). Toutefois, on ne perçoit pas clairement les passerelles possibles avec les masters MEEF depuis que la parcours *Métiers de l'enseignement : arts plastiques* n'est plus intégré dans le master *Arts*.

Au sein de l'UJM, la formation est parfaitement arrimée en amont aux premiers cycles (pour les recrutements) et en aval aux doctorats (ED 484, 3LA). Le master ASDA est une formation unique en Rhône-Alpes, ce qui assure une position d'exclusivité dans l'environnement régional et une attractivité dont témoigne le taux d'entrants en M2 issus d'universités autres que l'UJM (en moyenne 20 % des effectifs). Pour les masters à finalité professionnelle, les candidatures sont

nationales et même internationales. Il faut noter l'originalité du master *Edition d'art, livre d'artiste* (unique en France) et du plus récent master RIM, également inédit en France et unique en milieu universitaire.

Les partenaires de ce master sont nombreux dans l'enseignement supérieur (Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon, Ecole Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne, Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Lyon, Ecole nationale Supérieure de Création Industrielle Paris, Université du Québec Chicoutimi). Ils mériteraient toutefois d'être davantage explicités. Ils sont aussi déterminants dans l'environnement stéphanois (Cité du Design, Opéra-Théâtre, Bibliothèque d'Art moderne) et régional (Bibliothèque municipale Lyon Part-Dieu, GRAME (Centre national de création musicale), Opéra de Lyon, Editions Symétrie). La formation tire également son attractivité d'une collaboration étroite avec de nombreuses institutions de la région, privées ou publiques (implication des professionnels, lieux de stage, potentiels employeurs). Elle participe en outre régulièrement aux activités culturelles et socio-économiques de la région, comme par exemple la Fête du Livre de la Ville de Saint-Etienne. L'ancrage de la formation dans son environnement, dans le domaine de la recherche autant que dans le monde professionnel est remarquable. Les partenaires de l'enseignement supérieur et du monde professionnel et des métiers sont multiples, diversifiés, locaux, régionaux, nationaux et internationaux selon les filières et les spécialisations. L'assise locale est forte et le rayonnement est national pour certaines spécialités.

Le pilotage de la formation s'assoit sur des équipes par « spécialité » se réunissant une fois par semestre, des réunions paritaires (enseignants/représentants des étudiants) étant organisées par année d'étude dans chaque spécialité. L'équipe pédagogique se constitue d'enseignants-chercheurs (EC), de maîtres de conférences (MCF), de professeurs (PR) et comprend un nombre significatif de neuf HDR (habilité à diriger des recherches). Elle est remarquablement équilibrée de par la variété des spécialités de recherche. Le pourcentage de professionnels intervenant dans les spécialités est fort (par exemple 79 % dans la spécialité *Edition d'art, livre d'artiste*), ainsi que le nombre d'interventions d'artistes internationaux, de workshops artistes-éditeurs-écrivains, et de professionnels hautement qualifiés intervenant dans le parcours RIM. Toutefois, étant donné le nombre important (et en augmentation régulière) d'étudiants dans la spécialité ASDA, le nombre de cinq enseignants-chercheurs à même d'encadrer les travaux semble insuffisant. Les équipes pédagogiques sont bien ciblées et clairement identifiables par parcours. A la lecture du dossier, elles semblent très impliquées dans le pilotage de la formation.

Selon le dossier, les effectifs sont stables sur la période 2009-2014 et même en légère augmentation. Toutefois seuls sont connus les effectifs en M1 et M2 de l'année 2013/2014 (respectivement 58 et 77 inscrits). Malgré l'arrêt des études d'environ la moitié des étudiants à la fin du M1, la formation reste attractive et attire des étudiants extérieurs pour l'entrée en M2. Les étudiants de M2 recherche s'orientent soit vers une formation à l'enseignement (master MEEF), soit cumulent un master professionnel et un master recherche. Peu d'étudiants poursuivent leurs études en thèse de doctorat (rareté des allocations). L'insertion professionnelle pour les trois masters professionnels paraît satisfaisante, même si les enquêtes fournies restent partielles. L'insertion est notamment excellente pour le master AGM (spécialité où le taux d'échec est nul).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement à des structures de recherche est significatif et cohérent (laboratoires : Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherche sur l'Expression Contemporaine (CIEREC) EA 30 68, Littérature Idéologies et Représentations (LIRE) UMR 56 11, Institut d'Histoire de la Pensée Classique, (IHP) UMR 50 37. L'encadrement de l'équipe d'enseignants-chercheurs titulaires (PR et MCF) et de doctorants assoit les séminaires de spécialités et tend à montrer la recherche par la recherche en train de se faire. L'organisation de colloques permet aux étudiants de rencontrer les chercheurs. Des séminaires propres aux laboratoires d'appui sont intégrés aux cursus de la formation. La recherche est bien identifiée dans l'ensemble du master, y compris au niveau des M2 professionnels, et prend ancrage dès le M1 avec les cours en tronc commun de méthodologie de la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>On constate un grand investissement dans la communication et la lisibilité des compétences visées. La formation vise à une progressive élaboration individualisée d'un projet personnel professionnel ou d'un projet de thèse. Les stages professionnalisants, y compris dans les domaines de la recherche, sont parfaitement encadrés. Aux côtés des EC de l'UJM, le cursus d'étude intègre un grand nombre de personnalités (locales et</p>

	nationales) du monde professionnel selon les spécialités. Une transversalité des connaissances est visée, ce qui prépare bien à une insertion dans le monde professionnel des métiers de la culture.
Place des projets et stages	Les projets personnels ou collectifs sont placés au centre du M2. Les stages sont au premier plan surtout dans les masters professionnels, avec un aménagement possible des calendriers. Il existe une utilisation positive d'une plateforme numérique pour gérer les offres et les suivis de stage. Les stages sont courts et optionnels en M1, puis longs en M2, obligatoires ou non selon les parcours. La formation prend appui sur deux manifestations annuelles faisant intervenir les acteurs professionnels de façon très large : Forum des métiers et Job dating.
Place de l'international	La place de l'international est satisfaisante : accueil de 2 à 10 étudiants étrangers et départ de 5 à 15 étudiants chaque année, via des partenariats avec des universités étrangères (Belgique, Croatie, Espagne, Lituanie, Roumanie, Irlande, Italie, République Tchèque, Royaume-Uni). Dans la maquette, la langue anglaise est présente dans tous les semestres, à l'exception des M2 professionnels, ce qui est dommage.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement repose majoritairement sur les étudiants titulaires d'une licence de l'UJM qui fournit donc un très bon arrimage. Il faut néanmoins noter l'arrivée de nouveaux étudiants pour les M2 professionnels. Il existe une possibilité d'intégrer le master MEEF après le M1, l'articulation entre les deux formations n'apparaît toutefois pas clairement dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est en présentiel (séminaires, cours - CM - et travaux dirigés - TD -). L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire, quelques cours sont donnés partiellement en anglais. Les TICE ont une place significative, centrale dans le master recherche <i>Arts numériques</i> et dans les masters professionnels.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants s'effectue par le biais de contrôles continus et/ou contrôles terminaux (exposés oraux ou dossiers). Les évaluations sont adaptées aux itinéraires individuels. La soutenance des mémoires de recherche et des projets personnels se tient devant des jurys. Le mémoire de recherche ou le rapport de stage selon les spécialités concernées sont au cœur de l'évaluation. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis personnels ou professionnels (VAPP) sont bien en place.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le livret de l'étudiant constitue l'outil de suivi des compétences. Les annexes descriptives aux diplômes (ADD), par spécialité, sont très bien renseignées.
Suivi des diplômés	C'est l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UJM qui procède aux enquêtes concernant le suivi des diplômés. Le suivi prend en compte la poursuite d'études ou le fait d'être « en emploi » (sans qualifier le niveau d'emploi et les rémunérations afférentes). Les chiffres sont disponibles pour les diplômés 2010 et 2011. Les taux de répondants à l'enquête sont très satisfaisants (en moyenne 75 %). De manière générale, la poursuite d'études est minoritaire. Le taux d'emploi pour les diplômés répondants des masters professionnels est élevé (proche de 70 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement spécifique à la mention. Il existe en revanche une commission paritaire associant les enseignants et les étudiants. Il est dommage que ne soit pas prévue la présence des professionnels. Le suivi des formations de spécialité repose, de manière apparemment efficace, sur des commissions paritaires (enseignants/étudiants) et des rencontres régulières entre les équipes pédagogiques et les étudiants. Pour la spécialité ASDA, il est prévu qu'un conseil de perfectionnement se mette en place à la rentrée 2015.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une exclusivité régionale et attractivité du master ASDA (qui attire un grand nombre d'étudiants) ; originalité des formations de masters professionnels proposées, notamment avec *Edition d'art*, *livre d'artiste* et RIM, deux formations uniques en France.
- Le caractère à la fois théorique et pratique de cette formation (avec un tronc commun) repose sur une très bonne structuration des enseignements (complémentaires) et ouvre à une large palette de métiers liés à la recherche, à la création, à la médiation, à la conservation, à l'exposition ou à la critique des œuvres d'art.
- Un adossement fort à la recherche (en relation avec plusieurs laboratoires) pour les deux masters recherche en même temps qu'un ancrage dans le monde professionnel et les métiers grâce à la mise en place d'un véritable « réseau » d'intervenants et de partenariats institutionnels régionaux et nationaux. La formation est en relation active avec le milieu culturel et industriel stéphanois et lyonnais, tant au niveau des entreprises que des institutions culturelles.

Points faibles :

- La question de l'articulation de la formation avec celle des métiers de l'enseignement reste en suspens : la coopération avec le master MEEF (et la présence d'enseignements communs) est peu lisible.
- Il manque dans le dossier des renseignements détaillés et concrets concernant la nature des partenariats ou des collaborations entre la formation et les écoles d'enseignement supérieur (notamment Ecole Supérieur d'Art et de Design de Saint-Etienne, ENS de Lyon et CNSMD de Lyon).
- Il n'y a pas d'enquête précise sur le suivi des diplômés, pas davantage de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

Conclusions :

Très attractif, le master *Arts* qui n'a pas encore atteint la décennie, a su globalement proposer dans le registre des masters Arts une offre non redondante avec l'offre lyonnaise géographiquement proche, mais en complémentarité et en différenciation, misant sur des spécialités, voire des unicités de parcours, qui élèvent son rayonnement aux plans régional et national (masters professionnel *Edition d'art*, *livre d'art* et RIM).

Extrêmement dynamique et originale, cette formation s'appuie sur un corps professoral universitaire et professionnel hautement qualifié qui s'implique pleinement dans le pilotage des études et dans le suivi personnalisé des étudiants. Les projets personnels des étudiants sont au cœur des cursus, les méthodes d'évaluation sont pertinentes avec des jurys largement composés de professionnels et des dispositifs permettant d'instaurer un rapport dynamique entre étudiants et enseignants.

L'équipement en nouvelles technologies tant pour les arts plastiques (numériques) que pour la musique (RIM) est riche, voire exceptionnel au sein d'une université.

La qualité du dossier et le grand sérieux du rendu témoignent de l'implication et du dynamisme de l'équipe de pilotage et des équipes enseignantes de cette formation qui mériterait d'avoir plus de visibilité au plan national par le biais d'une communication renforcée, notamment pour le M2 AGM. On pourrait également souhaiter l'ouverture d'un master professionnel en design adapté aux spécificités industrielles locales, sachant que le design représente un véritable enjeu pour la ville de Saint-Etienne.

Éléments spécifiques des spécialités

Arts plastiques, science de l'art, design, arts numériques (ASDA)

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est centrale et fortement ancrée dans cette formation. Les quatre semestres de la formation s'appuient sur une méthodologie de la recherche. L'accent est placé sur une présentation des différents types d'analyse et d'interprétation de l'œuvre d'art. Dans la construction du projet personnel, les différentes phases de la création sont analysées et discutées collectivement. Les étudiants participent activement aux séminaires et aux journées d'étude du CIEREC (EA 3068), les M2 pouvant même être invités à faire un exposé de leurs travaux. Des comptes rendus de ces manifestations sont demandés aux étudiants. D'autres laboratoires sont également attachés à la formation : LARHRA et Passages XX-XXI (Université Lumière - Lyon 2) ; Paragraphe EA 349 (Université Paris 8).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Bien que nettement orientée recherche, la formation garantit l'acquisition de compétences pratiques variées et pointues (infographie, production audiovisuelle, animation numérique interactive, web design, etc.), de compétences rédactionnelles (pour textes et catalogues par exemple), de connaissances théoriques solides dans le domaine des arts sur les plans européen et international et également une capacité à concevoir des créations selon des optiques transversales. Le champ de compétences acquises est donc très large, transmis par des enseignants-chercheurs en liens constants avec des artistes. Les liens et les passerelles avec l'enseignement (master MEEF) ne sont pas clairement installés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants sont invités en M2 à effectuer un stage de courte durée (entre deux et six semaines) en milieu professionnel, mais cette ouverture est facultative (lorsqu'elle est choisie, elle se traduit néanmoins par une bonification en ECTS). On pourrait toutefois imaginer un stage (de courte durée) obligatoire, dans les milieux de la recherche (labos, etc.) ou de l'enseignement.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation accueille des étudiants étrangers dans le cadre des programmes européens Erasmus, mais aussi en Chine. Des étudiants suivent une partie de leur cursus en Europe, au Canada et en Amérique du Sud. Le dossier indique des échanges d'enseignants (essentiellement en Europe). Le diplôme semble attractif au plan international puisqu'il attire des inscriptions d'étudiants étrangers. Malheureusement aucun chiffre et aucune donnée concrète ne sont fournis dans le dossier. L'information sur ce sujet est moins précise que celle communiquée pour les autres spécialités du master <i>Arts</i>.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait essentiellement au sein du département Arts plastiques de l'université. Il est enrichi de demandes internationales ainsi qu'un certain nombre de VAE qui donne accès à cette spécialité (aucun pourcentage n'est cependant fourni dans le dossier). Une convention est établie avec le Lycée La Martinière-Terreaux de Lyon pour intégrer les étudiants ayant obtenu le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués. Des équivalences permettent aux étudiants d'écoles d'art françaises (comme l'ESADSE) de s'inscrire au sein de cette formation. Une perméabilité bénéfique est possible entre les différents parcours à la fin du S1 ou du S2. Une passerelle est également possible à la fin du M1 vers le master professionnel <i>Edition d'art, livre d'artiste</i>. Pour l'encadrement du mémoire de recherche, le suivi est clairement personnalisé.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait en présentiel pour les CM et les TD. La présence des TICE, outils fondamentaux pour cette filière, a été importante en licence. La quasi-totalité des étudiants de cette formation les manipulent convenablement. Il existe un parc de machines informatiques à la disposition des étudiants (également un service de prêt). Les nouvelles technologies constituent la clef de voûte du parcours <i>Arts numériques</i> qui interroge les implications esthétiques et sémantiques de l'intégration des nouvelles technologies dans la création artistique. Les projets des étudiants de ce parcours intègrent obligatoirement les outils numériques.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués soit par contrôle continu, soit par contrôle terminal, soit par les deux modes combinés. L'évaluation se veut formative (surtout en première année), s'adaptant à l'itinéraire personnel de chacun. Une place importante est accordée à la maîtrise de l'anglais et une place fondamentale reste attribuée à la soutenance et au mémoire de recherche (M2).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il est assuré par le Livret de l'étudiant. L'accent est porté sur les dialogues et échanges entre chaque étudiant et son directeur de recherche pour le suivi de chaque itinéraire individuel.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>C'est l'OVE qui procède aux enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études. Pour cette formation, ne sont communiquées que des données chiffrées.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Une commission paritaire (enseignants-étudiants) se réunit deux fois par an, le relevé de conclusions est pris en considération pour d'éventuels aménagements. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour cette formation, celui mis en place pour la licence <i>Arts</i> sera étendu au master à partir de 2015. Le dossier ne mentionne pas d'enquête d'évaluation de la formation auprès des étudiants.</p>

Musique et musicologie

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est centrale dans cette formation encadrée par 10 EC dont deux PR et quatre HDR. Ils sont répartis dans trois laboratoires d'appui. La méthodologie de la recherche est installée dès le S1, ainsi que les séminaires, journées d'étude ou colloques (à Saint-Etienne, Lyon et Paris). Les étudiants doivent réaliser des comptes rendus de ces manifestations. Les séminaires de recherche couvrent, selon les spécialités des enseignants-chercheurs, un large éventail d'approches, avec une spécificité : l'ethnomusicologie (absente à l'université voisine de Lyon 2). Il faut souligner la mise en place depuis mars 2014 d'une « Journée de présentation des travaux de M2 et de doctorants », très stimulante pour les étudiants.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Dans le cadre de la formation, la « Journée des invités » permet de rencontrer des professionnels des métiers liés à la recherche. En outre, le module Communication événementielle et mécénat en S1 et l'atelier d'informatique musicale (en vue de l'édition) ainsi que les fondamentaux du droit en S2 permettent une bonne préparation aux métiers visés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dès le M1 (S2), les étudiants peuvent choisir d'effectuer un stage court, ce choix offert depuis 2009 attire un nombre croissant d'étudiants. En M2 (S4), un stage long (un mois minimum) est obligatoire, en France ou à l'étranger, dans des institutions variées (CMBV (Centre de musique baroque de Versailles), BNF (Bibliothèque National de France), Palazetto Bru Zane (Centre de Musique Romantique Française à Venise), etc.) afin de découvrir la musicologie dans ses applications les plus pratiques.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des sources musicologiques en anglais sont couramment utilisées dans tous les séminaires, une partie des cours d'ethnomusicologie est dispensée en anglais. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage long de M2 à l'étranger. Le master a des liens avec au moins six universités étrangères. Il existe des échanges Erasmus d'élèves (non chiffrés cependant) et d'enseignants (entrants, sortants).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les données concernant le recrutement ne sont pas renseignées. On déduit que l'essentiel des étudiants provient de l'excellente formation de licence de l'université. La VAE peut donner accès à ce master, mais les chiffres ne sont pas communiqués. Le choix d'options possibles en M1 dans le tronc commun permet clairement l'orientation des étudiants en M2 à finalité recherche ou professionnelle. Les effectifs très réduits d'étudiants (en moyenne six inscrits) permettent un suivi personnalisé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait en présentiel, en CM et en TD. On note une politique volontariste en matière de langue et surtout de l'anglais. Dès le M1, une large place est accordée au numérique comme outil de la recherche, pour la production de textes incluant la gravure musicale numérique, mais aussi comme médium pour la création musicale.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués soit par contrôle continu, soit par contrôle terminal, soit par les deux modes combinés. Le mémoire de recherche est soumis à une double correction (ainsi que les comptes rendus des Journées de recherche ou les rapports de stage. Les jurys de M2 (mémoire rédigé et soutenance) comportent au moins trois membres dont deux HDR.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il est assuré par le Livret de l'étudiant. L'accent est porté sur les échanges entre l'étudiant et l'enseignant-chercheur encadrant le mémoire de recherche.</p>

Suivi des diplômés	C'est l'OVE qui procède aux enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études. Les éléments communiqués ne concernent que des données chiffrées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Une commission paritaire dans laquelle siège l'ensemble des EC de la formation et les représentants des étudiants se réunit chaque semestre. Elle procède à l'évaluation des enseignements et de la formation. Le dossier ne mentionne pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Edition d'art, livre d'artiste

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche n'est pas l'objectif premier de cette formation professionnelle, néanmoins trois EC interviennent dans les séminaires obligatoires. Il faut souligner l'arrimage avec le CIEREC et la participation à des colloques et publications.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est déterminante. Au sein des enseignements eux-mêmes, la priorité est donnée aux aspects professionnalisants (pratique rédactionnelle, édition électronique, droit et propriété littéraire et artistique avec des spécialisations possibles en gravure, reliure, sérigraphie, etc.). Le projet est assimilé à une réalisation professionnelle. En outre, plus de la moitié des enseignements est confiée à des professionnels invités. Il existe des modules liés à l'insertion professionnelle (constitution du CV, lettre de candidature, préparation d'entretiens, etc.).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets et stages est significative et de qualité. Chaque année les étudiants réalisent cinq créations de livres d'artiste dont une à deux en vue d'expositions annuelles. La formation inclut un stage obligatoire d'une durée minimum de trois mois. La fin des cours est programmée fin mars et les étudiants peuvent optimiser leur stage jusqu'au 15 septembre, ce qui permet des stages d'une durée de six mois. Selon le dossier, les lieux de stages sont multiples. Ils ne sont toutefois pas précisés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation recrute des étudiants internationaux (un à deux par promotion : Europe et hors Europe). Il existe un cours d'anglais spécialisé dans le domaine de l'édition et de la traduction (avec également intervention d'un professionnel artiste-éditeur de langue anglaise). Une impulsion particulière est donnée pour les stages à l'international (Japon, Chine, Etats-Unis, Grèce, Tunisie).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement s'effectue au sein de formations préalables dont le département Arts Plastiques de l'université, mais aussi les écoles supérieures des Beaux-Arts, de graphisme ou d'architecture. La formation est ouverte aux professionnels en quête de réactualisation de compétences (avec validation des acquis professionnels). Une mise à niveau est possible en S3/UE6 auprès de professionnels invités en informatique édition papier, électronique, gravure, photographie, gravure et reliure. En vue de soutenir les projets des étudiants, des visites sont programmées au forum des métiers, dans les salons du livre, dans des imprimeries et ateliers.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est exclusivement en présentiel, complété d'un stage obligatoire. La place du numérique est importante. Deux cours distincts sont consacrés à l'édition numérique (UE4 et UE5) permettant notamment d'aborder les bases techniques de la création d'un site web (logiciels Dreamweaver, Flash, langages HTML). Par ailleurs, certains supports de cours théoriques sont diffusés sur la plateforme numérique de l'université. Un cours de mise à niveau existe pour l'édition numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Sept unités d'enseignements (UE) recouvrent l'ensemble des compétences à acquérir. Chaque matière est évaluée par les enseignants et deux jurys sont réunis, l'un à la fin des cours théoriques réunissant enseignants de la formation et professionnels extérieurs et l'autre à l'issue de la période de stage (soutenance du rapport). Il faut souligner la qualité de ces jurys associant de manière équilibrée des professionnels et des universitaires.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'accent est porté sur les dialogues et échanges entre les étudiants et les enseignants, facilement réalisables dans la proximité car les effectifs sont réduits (en moyenne 10).</p>

Suivi des diplômés	C'est l'OVE qui procède aux enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études. Les données communiquées sont peu détaillées. Néanmoins les liens avec les anciens diplômés existent grâce aux expositions annuelles et à la création récente d'un site Facebook qui sert de plateforme de communication et d'échanges.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un bilan annuel avec les étudiants a lieu à l'issue de la formation théorique (fin mars). Il n'existe pas de conseil de perfectionnement associant l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, étudiants, professionnels). Le dossier ne mentionne pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Administration et gestion de la musique (AGM)

Place de la recherche	La recherche n'est pas l'objectif premier de cette formation, mais les étudiants y sont sensibilisés dans le cours de « Synthèse et musicologie » (S3). De plus, certains étudiants ont déjà effectué un M2 en musique et musicologie avant d'intégrer ce master et se sont déjà appropriés une méthodologie de recherche.
Place de la professionnalisation	Des enseignements aux aspects professionnalisants de la formation sont assurés dans le domaine du droit en lien avec l'IAE (Institut d'administration des entreprises) et par de nombreux acteurs des milieux professionnels exerçant dans des institutions le plus souvent prestigieuses : Institut du monde arabe, Sacem, Auditorium de Lyon, Cité de la musique de Paris, Opéra de Paris, Warner Music France, Direction des affaires culturelles de la mairie de Lyon, etc.
Place des projets et stages	La place des projets et stages est lisible et importante. Elle repose sur la construction d'un projet professionnel collectif au premier semestre, puis d'un projet personnel au second semestre. Il existe en outre un module « Stratégie de recherche de stage », puis un stage obligatoire en entreprise culturelle au second semestre.
Place de l'international	Les stages à l'étranger sont possibles malgré les difficultés de les préparer en un an de formation. La formation accueille régulièrement des étudiants étrangers (données non chiffrées). Un cours (Structures administratives et politiques culturelles en France et en Europe) aborde l'administration et la gestion des institutions musicales à l'étranger, un cours d'anglais est offert en semestre 1. Toutefois on pourrait imaginer l'intervention de professionnels actifs hors de France et de contact avec des institutions européennes et non seulement francophones.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation s'adresse à des étudiants de M1 et aussi à des professionnels souhaitant reprendre des études pour lesquels sont appliquées les procédures de VAE ou VAPP. Le recrutement s'effectue en deux temps : sur dossier puis après une épreuve de culture musicale et un entretien devant un jury. Le jury privilégie les étudiants ayant déjà une expérience en administration culturelle dans le domaine de la musique. Les étudiants peuvent participer aux modules mis en place à l'université par la Direction de la formation et de l'insertion professionnelle (DFIP) : conduite de projet, réussir ses entretiens, outils de candidature, etc.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement se fait en présentiel pour les cours et les séminaires. Un cours de communication et multimédia est assuré par un enseignant spécialiste de l'université dans une salle équipée spécifiquement (ordinateur individuel, etc.).
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation, clairement détaillées, sont diverses. Au premier semestre, les étudiants sont évalués individuellement ou collectivement (groupe ou binôme), selon le mode d'évaluation choisi par les enseignants (dossier, écrit ou oral). En S2, les rapports de stage sont évalués en binôme par les enseignants-chercheurs du département, les projets personnels professionnels sont évalués par deux professionnels (dont un extérieur à la formation) et le responsable de la formation. Une compensation existe entre les UE et entre les semestres.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi est assuré par le Livret de l'étudiant.
Suivi des diplômés	C'est l'OVE qui procède aux enquêtes sur l'insertion professionnelle. Le responsable de la formation a de plus mis en place un fichier du devenir professionnel des diplômés. Cependant aucun bilan n'est transmis dans le dossier. Il faut souligner la

	<p>création d'une association d'étudiants dynamique (AGM, Les agitateurs de musique) qui crée des liens entre les différentes promotions afin de constituer un réseau et qui porte financièrement des projets collectifs et individuels.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, pas davantage d'enquête formalisée d'évaluation de la formation par les étudiants. Néanmoins des réunions régulières ont lieu entre le responsable de la formation et les étudiants afin de dresser des bilans intermédiaires, le choix des intervenants peut être guidé par l'analyse des étudiants et par leurs suggestions. En outre le responsable de la formation reçoit les observations des intervenants professionnels.</p>

Réalisateur en informatique musicale (RIM)

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche n'est pas l'objectif premier de cette formation unique en France. Néanmoins le pôle recherche et développement occupe une place centrale dans la formation, le domaine d'activité concerné étant en évolution permanente et rapide (recherche et création de nouveaux outils adaptés à la demande des productions artistiques). De plus, quelques enseignements fondamentaux sont dispensés par des EC (histoire de la musique, musique et arts plastique, ethnomusicologie, etc.). Six EC interviennent dans la formation dont deux PR, impliqués dans des programmes de recherche nationaux ou internationaux. Tous les ans des séminaires de recherche sont intégrés au programme des étudiants et le master RIM peut déboucher sur une inscription en doctorat de musicologie portant sur les musiques utilisant les technologies.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est déterminante. Les deux tiers des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels mobilisant des applications concrètes (techniques de studio, max/MSP, studio MIDI, composition électroacoustique, prise de son, sonorisation, etc.). Ils sont attachés à des institutions prestigieuses (IRCAM (Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique), GRAM, CNSMD Lyon, etc.). Les contacts de la formation avec les institutions régionales permettent d'accéder à des lieux de production professionnels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets et stages est très satisfaisante. Un projet personnel doit être réalisé pendant l'année : les aspects « recherche » et « création » doivent y être mis en avant. Les projets personnels doivent être si possibles présentés en public dans des conditions de représentation. Deux stages sont obligatoires (un court d'au moins deux semaines et un long d'une durée supérieure à neuf semaines). Ils touchent aux pratiques de l'ingénieur du son et sur les pratiques du réalisateur en informatique musicale. De nombreux centres de création nationaux ont accueillis des stagiaires de ce master (GRM, IRCAM, GRAME, GNEM, SCRIME), mais aussi des théâtres, radios, musées (non listés dans le dossier toutefois).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des cours de langue anglaise ont lieu pendant les deux semestres. Plus d'un tiers des enseignements de la formation sont proposés en anglais. Les stages des étudiants peuvent avoir lieu à l'étranger (2011 Canada ; 2012 Belgique). Des conventions de partenariat sont en cours avec Glasgow et Dublin. Les enseignants, très régulièrement, pratiquent des échanges dans le cadre des programmes Erasmus. Ces éléments témoignent de la volonté de prendre en compte les réalités du secteur professionnel concerné qui dépassent largement le territoire national.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait sur dossier, puis par un examen d'admission destiné à contrôler le niveau musical général complété d'un entretien devant un jury. Le dossier n'est pas suffisamment précis sur la provenance des étudiants (formés ou non en conservatoire par exemple). Les effectifs réduits (en moyenne sept inscrits) permettent des entretiens et un suivi personnalisés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait en présentiel. Les enseignements sont aussi présents sur l'environnement numérique de travail de l'université. Les salles sont équipées d'ordinateurs, de claviers MIDI, d'interface audio-numériques et de vidéoprojecteurs. Certains cours peuvent avoir lieu dans le studio ou directement dans la salle de spectacle de l'université. Le numérique est au centre des enseignements de ce master. Du matériel peut être prêté aux étudiants pour la réalisation de leur projet.</p>

Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont précisément décrites. La plupart des enseignements sont évalués en contrôle continu (le plus souvent sous forme de travaux pratiques à réaliser). Les cours théoriques donnent lieu à des évaluations en fin de semestre. Les stages sont évalués en double correction à partir d'un rapport écrit et sa soutenance, comme le projet personnel. Les compensations ne sont pas renseignées dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il est assuré par le Livret de l'étudiant.
Suivi des diplômés	L'OVE n'a pu effectuer d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés s'agissant d'une formation récente (ouverture en septembre 2011). Le dossier mentionne des emplois pour cinq des 13 diplômés des deux premières promotions : CDI dans un studio de création (deux), enseignant en école de musique (deux), CCD ingénieur de recherche (un) ; les autres bénéficient du régime spécifique de l'assurance chômage des intermittents du spectacle (trois) ou sont en poursuite d'études (un), quatre diplômés n'ont pas répondu.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Afin de faire le point sur les enseignements, des rendez-vous personnalisés et des séances de travail réunissant l'ensemble de la promotion d'étudiants ont lieu régulièrement. Une réunion plénière de l'ensemble des formateurs se tient tous les deux ans. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour cette formation, ni d'enquête formalisée d'évaluation de la formation par les étudiants.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3MA160009830

Master mention Arts

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

La spécialité *Arts plastiques, Sciences de l'art, Design et Arts numériques* s'articule avec le master MEEF second degré parcours *Arts Plastiques* selon les modalités suivantes:

- Les séminaires de spécialité sont mutualisés entre les deux parcours.
- Les étudiants du master MEEF arts plastiques participent comme ceux de cette spécialité aux séminaires et aux journées d'étude du CIEREC (EA 3068).
- Des passerelles sont possibles entre le master MEEF et la présente spécialité.
- À l'issue du master MEEF, il arrive que des étudiants de très bon niveau s'inscrivent en thèse de doctorat.

Pour la spécialité *Musique et Musicologie*, si la co-habilitation fructueuse avec l'ENS de Lyon s'est un peu étiolée depuis la rentrée 2013, en revanche la collaboration avec le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon est stable à travers, par exemple, l'organisation commune d'une « *Journée des invités* » annuelle, ou encore par la présence de plusieurs enseignants intégrés à l'équipe de la spécialité *Réalisateur en Informatique Musicale*.

Dans la maquette, l'enseignement de la langue anglaise n'est pas présent au semestre 4 dans certaines spécialités de Master 2 professionnels car les étudiants sont alors exclusivement en stage.

L'ouverture d'un master à finalité professionnelle en design est envisagée dès 2016 dans le cadre de la mention « *Design* ».

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH